

Djilali ben Brik

Cote de référence FR ANOM COL H 150
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H150/djilaliben
Condamné en 1865
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 1053 / 3370 / 2047

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

